

Collège mode d'emploi

Spécial 6ème

Un élève de collège a besoin d'un adulte à la maison pour vérifier :

- que son travail est fait (leçons apprises, exercices faits)
- que son cartable est prêt pour le lendemain.
- que son matériel est en bon état ou ne manque pas
- le bon état des cahiers/classes/livres.

On garde les livres et les cahiers chez soi pour n'emporter au collège que ceux nécessaires aux cours du lendemain.

Les manuels scolaires sont prêtés

Les professeurs donnent du travail plusieurs jours à l'avance, voir plusieurs semaines (exposés, fiches de lecture)

Un professeur s'occupe en priorité de la classe de votre enfant et vous accueille : c'est le professeur principal

On ne commence pas tous les jours à la même heure :

Un emploi du temps est établi heure par heure pour tous les jours de la semaine. Les cours durent 55mn entrecoupés d'une récréation de 15mn par demi-journée.

Toutes classes confondues

Carnet de correspondance

C'est un carnet permettant la liaison entre le collège et la famille et portant sur le comportement et les résultats de l'élève. On doit y prendre connaissance du règlement intérieur, y vérifier les notes au jour le jour et l'utiliser pour la communication entre les parents et le collège.

Orientation et réunions parents/professeurs

Les responsables de l'élève ont le devoir de se présenter aux rendez-vous et aux réunions avec les professeurs et les responsables pédagogiques de l'établissement.

Le règlement intérieur

C'est un contrat qui définit les droits et les devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire. Il est inscrit sur le carnet de correspondance et doit être lu et signé par l'élève et ses responsables (parents ou tuteurs)

Le délégué de classe

Au début de l'année scolaire deux élèves sont élus dans chaque classe par leurs camarades pour les représenter devant le personnel du collège et au conseil de classe. Ce sont des porte-parole et des intermédiaires. Ils s'expriment, après avoir consulté la classe, au nom de leurs camarades.

Le conseil de classe

Présidé par le principal ou son adjoint, ce conseil a lieu à l'issue de chacun des trois trimestres pour faire le bilan des résultats de chaque élève. Y assistent les professeurs de la classe, les deux délégués des élèves de la classe, deux parents d'élèves et éventuellement le CPE et le conseiller d'orientation psychologue.

Le conseil de discipline

C'est un comité restreint du conseil d'administration qui se réunit en cas de faute grave d'un élève pour prononcer une sanction ou une exclusion définitive.

Le conseil d'administration

Il réunit 3 à 4 fois par an un échantillon élu par tous les acteurs de la communauté scolaire : élus, parents d'élève, professeurs, personnels administratifs et de service. Il organise la vie au collège.

Commission éducative

C'est un comité qui se réunit en cas de problèmes scolaires importants rencontrés par un élève pour essayer de trouver une solution adaptée pour lui éviter un éventuel conseil de discipline.

Demi-pension - Externat

Les demi-pensionnaires mangent au restaurant scolaire et sont donc tenus de rester au collège toute la journée. Les élèves externes retournent chez eux le midi.

Rappel de ce qui est interdit au sein de l'établissement :

- > Cutter ou tout objet dangereux. Blanco et marqueur indélébile.
- > Casquettes et autres couvre-chefs doivent être enlevés dans l'enceinte du collège.
- > Portables et baladeurs doivent être coupés et mis dans le sac à l'intérieur des locaux.

Les responsables de l'élève ont le devoir de se présenter aux rendez-vous et aux réunions avec les professeurs et l'administration de l'établissement.

A qui s'adresser ?	- Principal	- Principal-Adjoint	- Gestionnaire	- CPE - vie scolaire	- Professeur principal	- Professeur concerné	- Conseiller d'orientation	- Documentaliste	- Assistante sociale	- Infirmière	- Secrétaire
FREQUENTATION SCOLAIRE											
- Dispense EPS				●	●					●	
- Absences des élèves				●							
- Accidents (déclaration)					●					●	
- Admissions - Radiations	●										●
- Certificat de scolarité											●
VIE SCOLAIRE - RESULTATS											
- Organisation du travail	●	●			●	●					
- Emploi du temps	●	●			●	●					
- Manuels scolaires					●	●		●			
- Bulletins scolaires	●	●		●							
- Remise des diplômes											●
- Emprunt de livres et de documents								●			
ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES											
- Association sportive (UNSS)	●					●					
- Sorties éducatives	●	●	●			●					
AIDES AUX FAMILLES											
- Fond social collégien	●		●								
- Aides sociales	●								●		
- Problèmes personnels	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
VIE QUOTIDIENNE											
- Changement de situation	●	●	●	●							●
- Paiement frais de demi-pension				●							
- Menu	●		●								
ORIENTATION											
- Information - Procédures	●	●			●		●				●
- Documentation, formation et métiers					●		●	●			
DIVERS											
- Conseil d'administration	●	●									●

Collège Arthur Rimbaud

Mode d'emploi du collège

à l'intention des parents d'élèves



**4 rue Bachelet Damville
76410 St Aubin lès Elbeuf
Tel : 02 35 07 08 15**

Principale : Mme LORILLARD
Principale adjointe : Mme CORROYER
Gestionnaire : Mme VILLANI
CPE : M. BOHIO
Infirmière : Mme MAKE
Assistante sociale : Mme BENAÏSSA

Professeur principal :

Plus d'information sur le site du collège :
<http://colleges.ac-rouen.fr/rimbaud/>

Le PRINCIPAL

C'est le chef d'établissement : il représente le Ministre de l'Éducation Nationale. Il est responsable du collège et de tous ceux qui y vivent.

La PRINCIPALE ADJOINTE

Seconde le principal et le remplace en cas d'absence.

Le PROFESSEUR PRINCIPAL

Professeur désigné pour s'occuper plus particulièrement d'une classe.

Il coordonne les enseignements assurés par tous les professeurs d'une classe.

Il reçoit les familles qui veulent avoir une vue générale du travail de leur enfant

Il aide les délégués de classe à remplir leur mission.

L'ASSISTANTE SOCIALE

Elle aide les élèves et les familles en difficulté: informations, soutien matériel, conseils, aide psychologique.

Reçoit sur rendez-vous.

Le BUREAU VIE SCOLAIRE

Il est constitué :

- Du C.P.E Conseiller Principal d'Éducation.
- De l'équipe d'assistants d'éducation qui s'occupe :
 - => des retards et des absences des élèves,
 - => de la vie des élèves en dehors des cours.

La CONSEILLERE D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE

Le conseiller est à la disposition des élèves et des parents pour faire parvenir des informations sur les enseignements, la poursuite des études et les métiers.

C'est plutôt à la fin de la 5^è et en 3^è qu'on requiert ses services.

Il est possible d'avoir des entretiens personnalisés sur rendez-vous à prendre au secrétariat.

L'INFIRMERIE

Les élèves doivent y venir accompagnés.

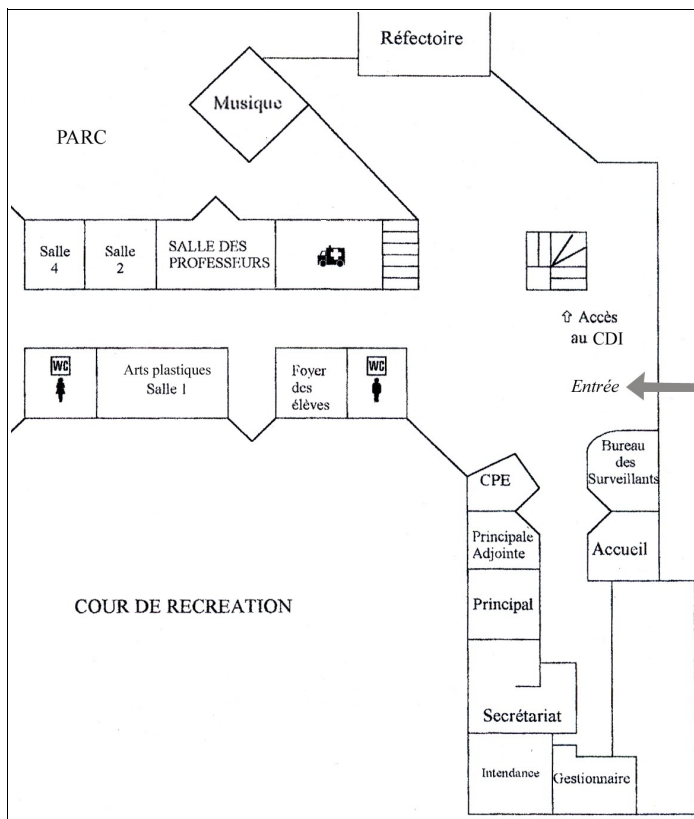
En cas d'accident grave, le SAMU (15) est immédiatement appelé par le collège et la famille est prévenue simultanément.

Le RESTAURANT SCOLAIRE

Self-service auquel les élèves n'accèdent qu'au moment des repas sous la vigilance des surveillants

Le PERSONNEL DE SERVICE

Il s'agit des agents d'entretien chargés du nettoyage, du service du réfectoire et des aménagements du collège



Le SERVICE INTENDANCE

Accueil du public et des élèves : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30. Il a en charge tous les problèmes matériels et financiers du collège: les locaux, le matériel, la sécurité, la demi-pension, la gestion de la scolarité.

La SECRÉTAIRE

Elle s'occupe de toutes les tâches administratives du collège, des fichiers des élèves, des dossiers scolaires, des courriers aux parents et aux élèves.

Le C.D.I

Centre de Documentation et d'Information où les élèves se rendent au moment d'une heure d'étude pour lire, faire des recherches ou approfondir les cours avec des livres ou des ordinateurs disposant d'internet. Le professeur documentaliste conseille, aide et forme à la recherche de documents.

L'UNSS

Association Sportive qui permet aux élèves volontaires d'enrichir leur pratique sportive et de s'investir dans la vie associative.

Le FSE

Le Foyer Socio-Educatif propose des activités culturelles ou ludiques à ses membres. Il met une salle à la disposition des élèves sous le contrôle d'un adulte durant la pause déjeuner.

